Justificatif de parution

Justificatif généré le 01/04/2022

Support de parution :	Actu-Juridique.fr
Date de parution :	01/04/2022
Département de publication :	(75) Paris
URL de l'annonce :	https://www.actu-juridique.fr/?p=284707
N° d'annonce :	598766

SAM GATES

Société par actions simplifiée à associé unique en liquidation au capital de 1 €

Siège social : 10 Rue de la Paix 75002 PARIS

891 261 851 R.C.S. Paris

Suivant procès-verbal en date du 13 janvier 2022, l'actionnaire unique a :

– décidé la dissolution anticipée de la Société.

– nommé en qualité de liquidateur : M. Samir MAHAMDI, demeurant 24 Boulevard Jean Ossola 06700 Saint-Laurent-du-Var

– fixé le siège de la liquidation au 10 Rue de la Paix 75002 PARIS, adresse de correspondance où doivent être notifiés tous les actes et documents concernant la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Paris

Le liquidateur.

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeGry9vZa

https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGry9vZa

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)